

femmes d'ici

MARS 1979 VOL. 13 N° 7

- retourner
à l'école
- les indiennes



association féminine
d'éducation et d'action sociale

ÉQUIPE DE RÉDACTION

rédaCTRICE en chef

Lise G.-Leduc

rédaCTRICES

Eliane Pelletier

Louise Pilon

Thérèse Nadeau

secrétaire-coordonnatrice

Yvonne C.-Gauthier

COLLABORATEURS

Solange Gervais

Lise Houle

Christiane Gagné

comité des arts ménagers

office de protection

du consommateur

Yvette Beaudry

illustrations

Francyne Lessard

PAGE COUVERTURE

Office National du Film

"Femme indienne de la tribu

Loucheux, Old Crow, Yukon."

RESPONSABLE DU TIRAGE

Rachel T.-Lafrance

Abonnement

1 an (10 numéros) \$5.00

Dépôt légal

Bibliothèque nationale du Québec

ISSN 0705-3851

Courrier de deuxième classe

Enregistrement no 2771

Imprimé aux ateliers de

l'imprimerie de la Rive Sud Ltée

publication de

L'Association Féminine d'Éducation

et d'Action Sociale

180 est, Dorchester, Suite 200

Montréal, Québec

H2X 1N6

Tél.: 866-1833



Sommaire

Editorial / Lucie Marchesseault-Lussier 3

Billet / Eliane Pelletier 4

Femme / Christiane Bérubé-Gagné 4

Manchette / Louise Pilon 5

Consommation / Office de Protection du Consommateur 14

En, vrac / Yvonne Carlos-Gauthier 15

Aller-retour / Louise Pilon, Eliane Pelletier, Lise Girard-Leduc 16

Question / Solange Gervais 18

La grille / Yvette Beaudry 18

Bouquin / Françoise Lehouillier-Roy 19

Babillard / Gabrielle Loyer 19

les chemins du savoir

Lise Houle 6

"l'amour et l'amitié c'est vital"

Suzanne Boulay 9

être ou ne pas être... indienne

Monik Sioui 10

serions-nous sexistes

Louise Gingras-Demers 12

de crochet en mignardise

Thérèse Nadeau 13

N.D.L.R. : Les articles publiés ici n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs et ne reflètent pas nécessairement la pensée officielle de l'Aféas.

de main en main



Mme Muguette Perreault a profité d'une conférence du premier ministre M. René Lévesque à Joliette pour lui remettre une brochure "Quand le coeur et la tête sont en affaires". Le photographe du "Joliette journal" a croqué la scène sur le vif et la photo a été publiée en première page du "Joliette journal". L'histoire ne dit pas si M. René Lévesque était sensibilisé à la situation de la "femme collaboratrice".

SOLUTION NO 14

| | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 | 12 |
|----|---|---|---|---|---|---|---|---|---|----|----|----|
| 1 | C | O | N | T | R | E | R | | B | O | T | E |
| 2 | O | S | A | | A | N | E | L | | E | U | X |
| 3 | L | | | E | S | T | A | I | | I | | P |
| 4 | L | | L | | E | R | | T | E | L | | A |
| 5 | A | B | U | T | | E | R | S | | | U | N |
| 6 | B | A | C | | O | P | E | | D | A | N | S |
| 7 | O | U | R | S | | R | | F | A | | E | I |
| 8 | | R | A | T | R | I | C | E | | E | | O |
| 9 | G | | T | A | I | S | | M | A | N | O | N |
| 10 | A | N | I | E | R | E | | M | I | E | N | |
| 11 | R | A | F | L | E | | H | E | R | E | | T |
| 13 | A | Y | | | Z | E | E | | E | | V | U |

est-il utile de se regrouper entre femmes ?

Par : Lucie Marchessault-Lussier



Oui ou non, tout dépend de vous :

Non, si vous êtes une personne qui préférez la solitude, le calme et si vous vous en remettez complètement aux autres pour tout.

Non, si vous êtes du type autruche, la tête dans le sable, préférant ne pas voir ce qui se passe.

Non, si vous êtes du type autoritaire, si vous seule avez raison. A ce moment, mieux vaut travailler seule, vous ne risquez pas d'être contredite !

Non, si vous craignez la critique, "celui ou celle qui se berce dans sa cuisine risque peu de recevoir des coups de pieds".

Non, si vous voulez plaire à tout le monde, car c'est une chose à peu près impossible quoi qu'on fasse, il y aura toujours des mécontents.

Non, si vous n'acceptez pas qu'on discute vos opinions. Trop de gens pensent qu'on leur en veut personnellement, alors que ce sont leurs idées qu'on discute.

Non, ce n'est pas nécessaire si vous avez le courage du lion, la patience d'une fourmi, la ténacité et une énergie débordante en plus, seule, vous arriverez à vos fins.

Mais si vous avez des idées et peu d'occasions d'en discuter, si vous avez le goût de vous impliquer mais que vous vous sentez isolée, si vous vous intéressez à la condition des femmes d'ici et d'ailleurs, si vous avez le désir de travailler à l'amélioration de la société, avec des femmes comme vous, alors, vous trouverez utile de vous joindre à un groupe comme l'Aféas.

A quoi servent donc les associations féminines ?

Elles permettent aux timides l'apprentissage du travail d'équipe et la possibilité d'exprimer leur point de vue. Pour la femme restée à la maison, c'est une ré-insertion graduelle dans la vie publique, seule, comme individu, sans le mari ou les enfants, dans un cadre autre que la famille.

Les associations féminines accordent aux femmes dynamiques le soutien et la force du groupe pour mener à bien des actions à court, moyen ou long terme.

Par le biais des groupes, les femmes acquièrent de nouvelles expériences dans des groupes d'études et d'action : apprendre à participer à des assemblées, présenter ou remercier des invités, animer des ateliers, participer à divers modes d'élection, accepter de nouvelles responsabilités, etc. . .

Les femmes, très souvent, ont décelé des problèmes dans leur milieu sur le plan scolaire ou municipal, mais il leur manque parfois les outils pour identifier les causes et proposer des solutions appropriées. Les associations offrent des occasions de formation et des moyens d'action, permettent aux femmes de s'impliquer dans leur milieu, à leur façon et selon leurs aspirations.

Les associations féminines favorisent la réflexion, la discussion et la participation. Que ce soit par curiosité, qu'on y vienne par besoin de se changer les idées ou par goût de nouveaux défis, on peut y trouver de tout, à condition d'y mettre du sien. La personne qui dans un groupe, ne s'implique jamais, se prive et prive les autres d'un élément dynamique : une idée en fait jaillir d'autres, provoque des réactions et celles qui s'abstiennent toujours, sont elles-mêmes pénalisées.

Les associations féminines rendent possible des réalisations qu'une seule personne, avec toute sa bonne volonté, ne pourrait exécuter. Qu'on pense à l'instauration de services d'échanges d'articles de sports, de services de gardiennes, de coopératives de toutes sortes, d'ateliers, de cours, etc. . .

Les associations assurent une permanence, une continuité par delà les personnes. Qu'on pense à des projets aussi importants que "Pendant que les hommes travaillaient, les femmes elles. . ." et "La femme collaboratrice du mari dans une entreprise à but lucratif". Les participantes à ces projets se sont succédées, mais c'est l'Association qui en a assuré la réalisation.

Une association, comme une chaîne, vaut ce que valent ses éléments. Elle est dynamique si chaque membre l'est; elle est forte, si chaque membre connaît son association et s'y implique, à sa façon, à son niveau •

qui suis-je

Par : Eliane Pelletier

Jadis, tout était simple. Une femme se mariait et elle prenait le nom et le prénom de son mari. Elle avait été remarquée, elle avait trouvé preneur, elle était casée et il fallait que ça se sache. Devenir "Madame Jos Untel", c'était le signe tangible d'un succès, le sceau d'une réussite. La femme avait atteint un statut social respectable et échappé à l'humiliation du célibat. Se présenter sous le prénom et le nom de son mari équivalait à un cri de victoire.

C'était l'habitude et toutes s'y conformaient et pas une n'aurait osé déroger.

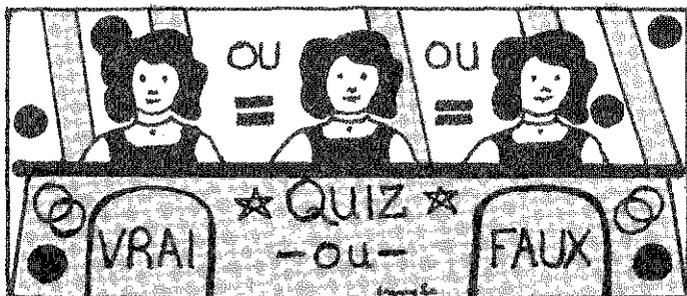
Puis est venue ma génération. Et nous avons dérogé... Au scandale de la société, nous avons osé conserver nos prénoms. A l'époque, cela faisait "avant-gardiste". Nous bousculions une tradition et on nous considérait comme des contestataires dont il faut se méfier. Quand le mauvais exemple est donné, il s'en trouve toujours pour emboîter le pas et même, pousser plus loin.

Et les femmes de la génération qui nous suit, exigent de garder leur identité propre quel que soit leur statut social.

Le système qui avait un peu chancelé sous nos prétentions se trouve maintenant déboussolé, détraqué, affolé, ce qui fait que nous, les femmes, selon les lieux, les moments, les circonstances, les dates, les lois et les fonctionnaires, nous ne sommes plus jamais tout à fait les mêmes. Jugez-en.

Quand je vais à l'hôpital subir des examens, je redeviens Eliane Saint-Cyr. Le pharmacien ne veut entendre parler de personne d'autre que de madame Raymond Pelletier lorsqu'il remplit mes prescriptions. Sur ma carte d'assurance-maladie, j'apparais comme Eliane Saint-Cyr et pourtant sur mon permis de conduire, on m'identifie Eliane Pelletier. Mes allocations familiales sont adressées à Eliane Pelletier mais cependant, aux prochaines élections, je voterai sous le nom de madame Raymond Pelletier. Quand je m'inscris à des cours à l'éducation des adultes, on veut que je sois Eliane Saint-Cyr. A travers tout cela, quand, j'écris dans "Femmes d'Ici", je signe... Eliane Pelletier.

Il y a des soirs, où dans le noir, je me demande avec angoisse, "mais, qui suis-je ?" ®



les femmes veulent-elles

le pouvoir

Par : Christiane Bérubé-Gagné

Avec le mois de mars revient le mois des femmes et d'une façon plus particulière la journée du 8 mars veut souligner la pensée féminine, les préoccupations féminines et la solidarité entre toutes les femmes. Tout dernièrement, j'ai relu "Ainsi soit-elle" de Benoîte Grpulx et lu avec intérêt l'article "Agir dans son milieu, une façon d'être au pouvoir" dans Châtelaine de décembre 78. Ceci m'a apporté plusieurs interrogations et réflexions.

Les femmes veulent-elles vraiment le pouvoir ? Les femmes veulent d'abord pouvoir. Pouvoir se réaliser, pouvoir mobiliser des forces, pouvoir changer les mentalités, pouvoir apporter quelques améliorations à son milieu. Se faire élire à quelque poste que ce soit. Dans l'article de Châtelaine, une femme interviewée dit : "J'ai démissionné... ça prenait beaucoup de mon temps. Luc n'appréciait pas du tout. Il n'était pas encore prêt à admettre que je m'occupe à l'extérieur". N'est-ce pas une situation souvent vécue par nous toutes à l'Aféas ?

Quelques femmes ont osé. Elles ont affronté l'électorat, elles se sont mêlées au monde des hommes, elles ont cru que les femmes avaient droit de parole et droit d'édicter des lois. Et nous, croyons nous que c'est un défi à relever ? Qui amène les changements de mentalités ? Est-il impensable de concilier action concrète dans le milieu et implication dans un poste de décision.

Dans "Ainsi soit-elle", je relisais les étapes que les femmes ont du franchir pour se faire accepter dans ce monde d'hommes et se faire reconnaître comme valable. Les voici :

"Première place forte, tenue pendant des siècles : "Ces êtres-là (les femmes) sont sans cervelle, leur pauvre tête se brouille si on l'emplit" (Dr. Edwards)

"Deuxième place forte sur laquelle on se replia quand il y eut assez de femmes enseignantes, médecins, avocats et qui ne voyaient pas éclater leur pauvre tête contrairement aux prévisions : d'accord, vous arrivez à décrocher les mêmes diplômes, mais le travail détruit votre féminité".

"Troisième place forte. Les femmes sont responsables de l'angoisse du monde moderne parce qu'elles ont abandonné les valeurs proprement féminines. Après le chantage à l'amour, le chantage à la crise de civilisation... si vous ne rentrez pas immédiatement dans vos cuisines, nous ne répondons plus de l'équilibre de la société".

Pourquoi tant de discrimination, tant de luttes ? Avons-nous droit à une place égale à celle de l'homme sous le soleil ? J'espère que oui. C'est pourquoi il faut continuer à être présente à son milieu, continuer à croire au partage du pouvoir et à être solidaires les unes des autres. Le 8 mars, pen-sons-y !

Par : Louise Pilon

MADAME ROUSSEAU ET L'UTILITÉ DU CCCSF

Lors d'une récente rencontre du Conseil Consultatif Canadien de la Situation de la Femme, Madame Yvette Rousseau manifeste sa crainte que le Conseil ne soit qu'une parure. En effet, depuis cinq ans, le Conseil formule des recommandations et des protestations dont le gouvernement canadien ne tient aucun compte. La présidente du CCCSF fait appel aux femmes en tant que groupe et souhaite les voir agir : "Il est urgent que les femmes formulent elles-mêmes une stratégie d'attaque".

(Réf.: *Le Devoir*, 10 janvier 1979).

BESOINS PERSISTANTS DES ADULTES EN ÉDUCATION

Le Conseil Supérieur de l'Éducation se préoccupe des besoins éducatifs des adultes. Pour satisfaire ces besoins, reconnaître l'expérience et les connaissances acquises, le Conseil propose un bureau québécois de l'éducation des adultes, dont le mandat relèverait du chef du gouvernement. Ce bureau verrait à établir des priorités d'investissements et constituerait l'autorité suprême en éducation des adultes. Il s'occuperait aussi de trouver des professeurs qui soient véritablement adaptés à leur clientèle.

(Réf.: *Bulletin du Conseil Supérieur de l'Éducation*, décembre 1978).

LE OSW...

Selon le 4e rapport annuel du Ontario Status of Women (Conseil du Statut de la Femme de l'Ontario), le comité de la santé a procédé à une étude sur les coûts des services de santé. Voici quelques-unes de ses recommandations :

- 1 — Que des pressions soient faites auprès des médecins pour qu'ils réduisent le nombre et la durée des prescriptions de tranquillisants;
- 2 — Que les tranquillisants ne soient pas prescrits aux femmes enceintes;
- 3 — Que l'on mette sur pied, dans les hôpitaux, des comités pour étudier les besoins en opérations chirurgicales;
- 4 — Que l'on exerce une surveillance sur les traitements faits à l'hôpital.

(Réf.: *Status*, octobre 1978).

LA GARDERIE, UN DROIT ?

La Ligue des Droits de l'Homme considère la garderie comme un droit pour la femme et pour l'enfant. D'après une résolution adoptée à l'Assemblée générale de la Ligue, un comité d'étude sur la condition féminine arrive à cette conclusion. La garderie proposée peut être de trois types : pouponnière, garderie ou halte-garderie.

(Réf.: *Ligue des Droits de l'Homme, Bulletin de Liaison*, octobre 1978).

LA FUF ET LA PUBLICITÉ AUX ENFANTS

La Fédération des Unions de Familles se prononce contre la publicité aux enfants. La FUF donne ainsi son appui au gouvernement du Québec qui se propose de faire adopter une loi prohibant la publicité destinée aux enfants. La FUF précise qu'elle demande le retrait de la publicité tant dans les écrits que dans les média électroniques, et cela pour les enfants jusqu'à 12 ans.

(Réf.: *OCS Nouvelles*, 8 janvier 1979).

LES MÉDICAMENTS HORS DE PORTÉE DES CLIENTS

Lors du 2e congrès des étudiants en pharmacie de Montréal et Laval, sous le thème "le futur pharmacien et la loi", les pharmaciens ont souhaité non seulement l'abolition de la publicité sur les médicaments en vente libre, mais aussi que ces médicaments soient hors de portée des clients. M. Jean-Claude Marquis, président de l'Association des pharmaciens-proprétaires, vise à ce que d'ici cinq ans, les locaux soient organisés de façon à rendre ces médicaments inaccessibles. Les consommateurs ne les voyant plus sur les tablettes seront moins portés à les utiliser sans discernement et devront demander l'avis du pharmacien qui pourra les conseiller adéquatement.

(Réf.: *Le Devoir*, 20 janvier 1979).

LES FEMMES DE MÉNAGE, QUI SONT-ELLES ?

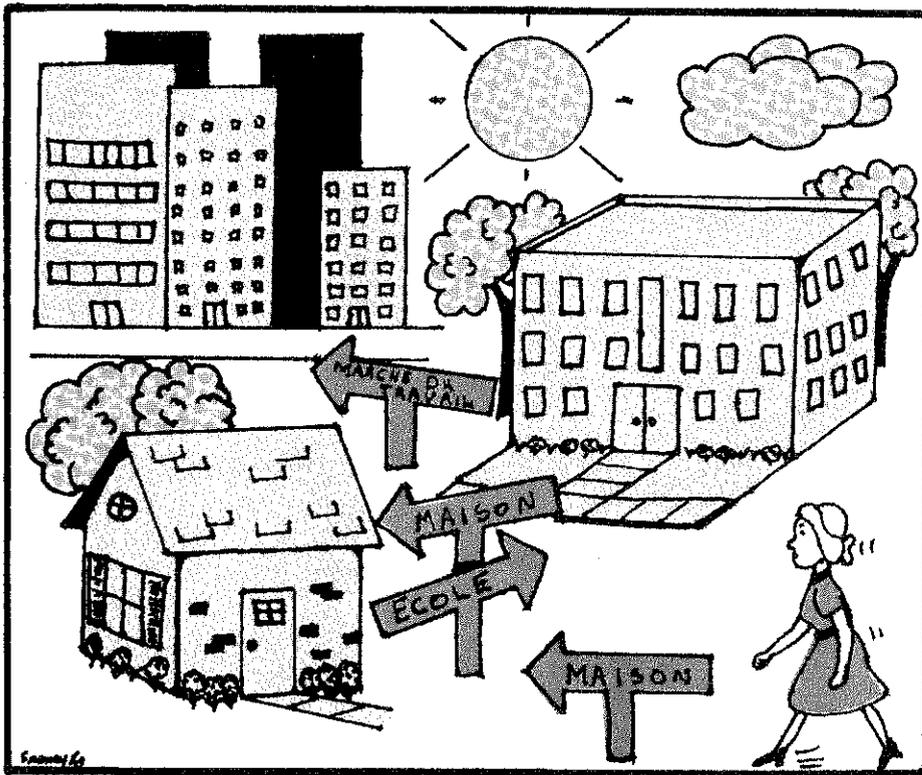
Le dossier "Vie Ouvrière" pose cette question et y répond. Les femmes de ménage font les travaux que d'autres femmes ne veulent pas faire dans certains cas. Tant dans le domaine des maisons privées que des édifices publics, ces femmes travaillent dans des conditions très souvent pénibles. Dans la plupart des cas, elles ne peuvent aspirer à un autre genre de travail : manque de scolarité — immigrantes ne connaissant pas ou peu la langue — manque de possibilité de recyclage ou âge. Elles ne peuvent se syndiquer, ni revendiquer. Elles sont obligées de travailler pour subvenir aux besoins de leur famille et elles doivent accepter des conditions salariales en deçà du salaire minimum. Elles forment une autre catégorie de travailleuses silencieuses et exploitées.

(Réf.: "Vie Ouvrière", no 121, "Hommes de peine et Femmes de Ménage").

MONIQUE BÉGIN ET LES MESURES SOCIALES

Le ministre fédéral de la Santé du Bien-être Social, Madame Monique Bégin, après avoir établi le crédit d'impôt pour aider davantage les familles à faible revenu, a affirmé devant l'Association des Économistes Professionnels de la Colombie-Britannique "qu'un régime de revenu annuel minimum garanti était un objectif valable". Elle se réfère à la situation des personnes âgées seules et à celle des familles vivant au-dessous du seuil de la pauvreté. Une expérience pilote dans ce sens est en cours au Manitoba et Madame Bégin en étudiera les résultats et les implications en mars prochain •

(Réf.: *Le Devoir*, 18 janvier 1979).



LES CHEMINS DU SAVOIR

Par : Lise Houle

Les femmes aujourd'hui sont en mouvement. Elles vont, elles viennent, elles ne s'arrêtent pas de bouger. Certaines conservent toujours cette soif d'apprendre.

Voici cinq femmes qui n'ont pas hésité à reprendre le chemin des écoliers. Elles réalisent tranquillement de vieux rêves.

"Je profite au maximum «Je mou temps"

Louise Paquet-Berthiaume a trente-neuf ans. De son mariage sont nés trois enfants âgés maintenant de seize, quinze et treize ans.

Après une neuvième année et deux années de commercial en anglais, elle travailla jusqu'à son mariage comme téléphoniste à Bell Canada.

Pendant toutes ces années à la maison, elle apprend le tissage, le crochet, le macramé et la peinture.

En mars dernier, elle décide de compléter son secondaire par des cours par correspondance offerts par le Ministère de l'éducation dans le cadre de l'éducation aux adultes. Elle poursuit ses études pour deux raisons : par satisfaction personnelle et pour se préparer à réintégrer le marché du travail.

Louise, pourquoi avoir choisi des cours par correspondance ?

"De cette manière, j'évite les déplacements, sauf pour les examens, et je sauve du temps. Je peux aller à mon propre rythme. Le calendrier scolaire et l'enseignement sont personnalisés et des crédits sont accordés pour tous les cours suivis".

Louise est une adepte de la lecture. Elle lit du Gide, du Saint-Exupéry, du Hugo, du Marie-Claire Biais et j'en passe. Elle préfère les biographies, les récits ethnologiques et anthropologiques. La littérature classique, la condition féminine dans le monde, la psychologie féminine et masculine, l'économie, la sociologie et l'actualité la captivent tout autant.

Parlez-nous maintenant un peu de vous, de vos expériences personnelles.

"Depuis quelques années, je prends le temps de réaliser des choses qui m'ont longtemps tenue à cœur. Je mets à profit chaque journée passée à la maison pour acquérir de nouvelles connaissances.

J'ai fait du bénévolat dans les comités d'école, des associations féminines, le scoutisme tout en veillant au cheminement personnel et scolaire de mes enfants.

J'ai maintenant le goût de retourner sur le marché du travail, non pas pour tout abandonner mais pour collaborer activement avec mon mari et mes enfants au développement social, économique et éducatif de la famille. En attendant, je poursuis mes études, je profite au maximum du temps qu'il me reste à la maison pour écouter de la musique, peindre et lire."

"J'aime ce que je fais"



Suzanne Gagnon-Robert a quarante-cinq ans et est mère de quatre adolescents aux études. Elle a comme bagage une neuvième année et deux ans de commercial. Avant son mariage elle était secrétaire. Elle n'a pas travaillé à l'extérieur depuis ce temps.

Suzanne a d'abord fait du bénévolat à l'école et dans sa paroisse. Cela lui a permis de se valoriser à l'extérieur de sa famille. Elle a appris à fonctionner en groupe et à s'intéresser à différents sujets.

Pendant toutes ces années à la maison, Suzanne a suivi des cours d'artisanat, de yoga, de décoration, etc... Elle est aussi une mordue de la lecture. L'hiver dernier elle s'est inscrite au cours de "Femmes vivantes" donné par la Commission scolaire.

Pourquoi Suzanne avez-vous suivi ce cours en particulier ?

"Ce cours m'a permis de faire le point, m'a aidée à m'analyser, à me connaître et à m'aimer. Suite à "Femmes vivantes", j'ai suivi le cours "Nouveau départ" car je voulais pousser plus loin ma recherche personnelle, approfondir ce que je voulais faire du reste de ma vie."

A partir de ces deux cours, quelle orientation avez-vous prise ?

"Je suis retournée aux études. Pensez donc, à mon âge ! J'ai toujours désiré étudier pendant le jour, mais je ne savais pas où m'adresser et surtout à cause de mon âge, je croyais cela impossible. Je fais maintenant partie du groupe "Rep-artir" au CEGEP Bois-de-Boulogne (Montréal). Ce cours s'adresse aux femmes de 35 à 55 ans qui effectuent un retour aux études."

Comment organisez-vous votre temps ?

"Je pars deux jours par semaine, car je suis quatre cours. Je voyage par autobus et mon trajet dure une heure et quart. Il a fallu que toute la famille s'adapte à mes absences. Au début, ce fut difficile car je n'étais pas toujours là pour préparer le souper.

Il ne faut pas oublier que tous ces cours demandent des heures d'étude et de travail à la maison. J'ai dû repenser ma routine, m'organiser en conséquence. Je ne pourrais pas passer au travers sans l'aide, l'appui et les encouragements de mon mari Réjean et de mes enfants".

Pourquoi, Suzanne, vous donnez-vous tout ce mal ?

"En ce moment, je suis ces cours pour ma culture personnelle et je prends cela très au sérieux. Je ne manque aucun cours. J'exerce ma mémoire, je réapprends à étudier et à remettre des travaux à temps. J'apprends des matières nouvelles.

J'aime ce que je fais, je rencontre d'autres femmes. Je sens que je remplis ma vie d'une façon intéressante et, de plus, je comprends beaucoup mieux mes adolescents qui eux aussi sont aux études."

"Pour plus d'assurance. . ."



Marielle Auger-Lemyre a cinquante-deux ans. Mère d'une fille, elle a travaillé pendant 17 ans comme contremaître chez un fabricant de tentures. Elle voyait aussi à l'engagement du personnel, duquel on exigeait un certificat d'études secondaires.

Pendant deux ans, elle cesse de travailler. Comme elle désire reprendre cet emploi, elle craint qu'à son tour on lui demande des attestations d'études. Elle décide donc de terminer son secondaire.

Etant considérée comme chômeuse par le Centre de main d'oeuvre du Canada, elle peut, par ce biais, être rémunérée pour suivre ces cours.

Et maintenant, Marielle, que faites-vous ?

"Je travaille depuis 1975 dans une compagnie de produits pharmaceutiques et de toilette. J'exerce le contrôle de la quantité de ces produits. J'ai sous ma direction une trentaine d'employés."

Que vous ont apporté ces cours ?

"Ces cours ont été pour moi une source de valorisation. Même si la vie m'a beaucoup appris, j'en avais encore à découvrir surtout en sciences, en mathématiques, en français... Je me suis rendue compte que je pouvais moi aussi comprendre et étudier comme les jeunes de dix-huit ans. Je suis maintenant, le soir, des cours de mathématiques nouvelles. J'ai aussi obtenu un certificat d'étude en travail social à l'Université du Québec. Comme vous le voyez on apprend à tout âge !"

"Le cheminement personnel est-il pas d'abord une évolution de la pensée suivie d'actions en rapport avec cette pensée ?"

Thérèse Bélanger-Portier a cinquante-six ans. Un seul de ses trois enfants demeure encore à la maison. Pour son enrichissement personnel, Thérèse a suivi à la Commission scolaire, au service de l'éducation des adultes, différents cours comme la psychologie de l'enfant, relations humaines, etc...

En 1976, elle s'inscrit à des cours de bénévolat offerts par l'Institut de formation et de rééducation de Montréal. Ces cours sont gratuits et visent à former des bénévoles pour venir en aide à des jeunes en difficulté.

Ce cours de bénévolat vous a permis de vivre toutes sortes d'expériences. Racontez-nous l'une d'entre elles ?

"Parmi les personnes qui ont suivi le cours de bénévolat, j'ai connu trois dames qui faisaient partie de l'Association des Visiteurs bénévoles aux détenus.

A notre dernier cours, l'une d'elles m'a demandé si j'accepterais de m'occuper d'un jeune de 19 ans. Délaissé des siens, il attendait sa libération conditionnelle avec beaucoup de crainte.

Je me sentais bien petite dans cette histoire. Est-ce que je savais quoi dire et quoi faire ? Je l'ai suivi pendant un an, jusqu'à sa libération. J'allais le visiter et lui écrivais. Ce fut l'expérience la plus forte de mon existence".

Thérèse lit aussi beaucoup. Elle s'est même fait un petit cahier intitulé "Glanures" dans lequel elle no-

te quelques extraits ou pensées de certains auteurs. Tout ce qui est d'ordre politique et social l'intéresse. La psychologie, la parapsychologie, la métaphysique et la philosophie la captivent tout autant.

"Pour moi toutes les expériences sont bonnes"



Agathe Tougas-Vallée est née à la campagne en 1945 près des lignes américaines et du lac Champlain. Sur le marché du travail très jeune, déjà mariée à vingt ans, elle a trois enfants âgés maintenant de sept, dix et douze ans. Elle a toujours occupé ses loisirs par la lecture et l'artisanat.

Arrivée en ville, elle est fascinée par l'intérêt que sa belle-mère porte aux arts, à la musique, à la politique, etc... et ce, malgré ses onze enfants. Influencée par ses actions, elle fonde un cercle Aféas à Montréal et devient par la suite directrice de secteur. Elle y acquiert une belle formation mais pour aider au budget de la famille, elle décide de reprendre son métier de rembourreur. Son atelier étant à domicile, elle peut ainsi s'occuper des siens, avoir des occupations sociales sans trop déranger la vie familiale.

Votre métier de rembourreur vous laisse-t-il du temps pour d'autres activités ?

"Certainement, il m'a même permis de découvrir mes capacités et de relever des défis. Le premier m'amène à suivre un certificat en animation à l'Université de Montréal. J'y suis admise grâce à mes antécédents avec l'Aféas et à un stage de l'Office franco-québécois en Europe.

Le second m'incite à présenter un cours de décoration à la Commission des Ecoles Catholiques de

Montréal" s'adressant aux adultes. Acceptée, j'y enseigne depuis deux ans.

Je me renseigne aussi beaucoup par moi-même à l'aide des bibliothèques et de ma participation à quelques émissions de "Femmes d'aujourd'hui". J'ai aussi fait partie du conseil d'administration du C.L.S.C. de mon quartier.

Après une année hors de l'Université, j'y retourne pour compléter un B.A. en histoire de l'art. Ce cours que j'adore m'aidera dans mon travail de conseillère en aménagement et servira à compléter ma culture personnelle."

Comment parvenez-vous à réaliser toutes ces activités ?

"J'y arrive parce que tout mon monde participe. Un mari et des enfants compréhensifs m'aident aux travaux ménagers.

Mais tout cela prend beaucoup de planification, de courage, de la santé, des encouragements et de l'aide de vos proches".

Voilà donc cinq témoignages de femmes qui prouvent qu'il est possible à tout âge, peu importe les obligations familiales, de parfaire son éducation et sa culture personnelle. Elles n'ont pas craint, malgré toutes sortes de difficultés, d'y mettre du temps et des énergies. Aujourd'hui, elles ne regrettent pas le chemin parcouru, elles en sont très fières •

Ce mois-ci, au cercle, nous verrons quel genre de formation nous sommes données et dans quel but ? Quelles sont nos conditions pour s'assurer une formation adéquate. Voilà une excellente occasion de prendre conscience de nos efforts pour développer notre corps, notre esprit et notre intelligence.

Des femmes à la radio

Radio-Canada présente une nouvelle série d'émissions sur la situation actuelle des femmes canadiennes. Des femmes racontent leur expérience personnelle, leur cheminement, leurs espoirs; on y entend aussi des textes et des chansons de femmes. 13 émissions ayant débuté le 18 février, diffusées à 11.00 heures le dimanche, au réseau A.M. de Radio-Canada, sur les thèmes de l'histoire, du travail, de la formation, des hommes, de la santé, de l'autonomie, de l'expression. Soyez à l'écoute.

Mme Annette V.-Legault quitte l'équipe de Femmes d'Ici. C'est un regret que nous, membres de l'équipe, devons accepter le départ de cette amie qui savait agréablement s'occuper d'un personnel qui transformait nos réunions en rire." A la suite de ce départ, nous avons voulu la faire connaître.

Il y a un peu plus d'un an, Annette V.-Legault acceptait d'être l'une des animatrices d'une émission diffusée à la télévision communautaire de Beloeil, émission qui s'intitulait "Parlez-nous de vous". En juin 1978, lors de la dernière de cette série, le bourreau devint la victime en ce sens qu'elle fut invitée à son tour à se raconter. A la fin de l'entrevue, quand on lui a demandé ce qui était le plus important pour elle dans la vie, sa réponse fut la suivante : "Pour moi, l'amour et l'amitié, c'est vital..., je ne peux pas vivre sans amis, sans l'amour des gens, je ne peux pas vivre sans pouvoir compter sur les gens que j'aime !..." Et pour qui connaît bien Annette, c'est du vrai, de l'authentique, je vous assure.

Mais vous qui la rencontrez au cercle ou à la paroisse de Ste-Maria Goretti de Beloeil, vous qui avez travaillé avec elle à l'Aféas de la région de St-Hyacinthe, vous qui avez été emballés par son enthousiasme et son dynamisme ou rebutés par ses réparties à remporte-pièce lors de réunions de comités, de sessions, de journées d'étude provinciales ou d'assemblées générales, vous qui avez suivi avec intérêt, depuis septembre 1977 ses chroniques dans la revue Femmes d'Ici, la connaissez-vous vraiment ? Qui est donc Annette Verge-Legault ? Faisons ensemble un petit tour dans son jardin !

Elle est originaire de St-Rémi de Napierville, un village du diocèse de St-Jean où ses parents s'établirent et ouvrirent un commerce tout à fait par hasard. Son père était anglophone et sa mère, canadienne-française. Elle est née le 18 août 1935 (bien sûr, ça lui fait 43 ans et elle ne s'en cache pas...) et elle était l'avant-dernière d'une famille de huit enfants. Annette n'avait que sept ans lorsqu'elle perdit sa mère et on peut dire que son enfance fut vivement marquée par cet événement. A cause de trop lourdes responsabilités confiées à une enfant de cet âge, bien sûr, mais surtout à cause du climat de sévérité dans lequel elle devait accomplir ce travail. "Chez-nous" dit-



“L'AMOUR

ET L'AMITIÉ

C'EST VITAL”

un portrait d'Annette V.-Legault

Par : Suzanne Boulay

elle, "c'était quasi la vie de caserne... Il fallait tout faire de façon parfaite, que ce soit à la maison, à l'église, à l'école ou au commerce". Son enfance s'est donc déroulée dans ce cadre bien précis et la formation qu'elle y reçut fut rigide et exigeante. Annette est consciente que ces années ont largement contribué à faire d'elle ce qu'elle est, mais quand elle se raconte, elle souligne cette réalité comme importante, car dit-elle, cela explique pourquoi les gens m'ont connue ainsi autrefois...

Puis ce fut la vie de pensionnat et le cheminement normal d'une adolescente à la recherche de sa pro-

pre personnalité. Mais dès ce moment, on retrouve Annette déjà en charge de quelqu'un ou de quelque chose. On peut donc dire que ses qualités d'animatrice, de meneuse de groupe ont grandi avec elle. Que ce soit comme responsable de terrain de jeu, comme enseignante ou comme chef d'équipe aux rencontres de préparation au mariage, que ce soit au sein de sa famille avec ses petites devenues maintenant des adolescentes ou avec son mari, que ce soit à PAféas depuis une douzaine d'années, on la retrouve toujours avec cette tendance naturelle d'être à l'écoute et au service des autres. Des défis, elle en a relevé à tou-

tes les époques de sa vie, car il est vrai de dire que plus on lui confie de responsabilités, plus elle fonctionne !

Toutefois Annette souligne avec simplicité qu'un des moments les plus déterminants dans sa vie de femme a été son entrée dans PAféas. A son cercle local d'abord, au niveau régional ensuite, tout comme au niveau provincial, les diverses expériences qu'elle a accepté de vivre ont été, d'une façon ou d'une autre, bénéfiques pour elle. Elle ne m'en voudra sûrement pas de vous dire qu'au contact des gens, de ses compagnes d'équipe qui lui ont fait confiance et surtout qui ont su l'accepter telle qu'elle était, elle s'est épanouie. Elle n'a toutefois pas cherché à devenir une autre personne, ce qui aurait été dommage, mais elle a réussi à développer une souplesse intérieure remarquable. Et au cours de toutes ces années, Dieu sait à combien de réunions elle a participé, mais d'après son témoignage, des réunions, c'est jamais fatigant quand on a l'estime et la compréhension des gens et surtout quand on sent qu'on apporte quelque chose à quelqu'un. Vous voyez... toujours, son besoin d'amour et d'amitié qui refait surface !

En résumé, Annette c'est la disponibilité personnifiée avec un cœur grand comme le monde et des jambes qui la conduisent en coup de vent là où elle doit être. Si elle donne sa parole, vous pouvez compter sur elle. Parfois elle ira même au-delà de vos attentes ! Et alors, ceux qui la connaissent peu ou mal seront portés à interpréter tout ça comme de l'ingérence. Pourtant, rien n'est plus faux... c'est tout simplement son besoin de se rendre utile ou de servir qui se traduit ainsi.

Pour le moment notre Annette consacre de nombreuses heures à l'accueil à la Clinique radiologique de Beloeil-St-Hilaire. Là encore, elle est en contact avec les gens, elle reconforte par sa présence. Il me semble la voir aller et venir, ayant un bon mot pour chacun et une fois de plus, relevant le défi de mener à bien une nouvelle responsabilité.

Annette mon amie, même si je sais qu'à cause de ce travail tu seras moins présente à l'Aféas, je te fais confiance et je sais que ton attachement demeurera toujours le même !

Nos meilleurs voeux t'accompagnent •



ETRE OU NE PAS ETRE... INDIENNE

Par : Monik Sioui

Avec le mois de mars revient "la journée internationale femmes", la revue "Femmes d'ici" a voulu souligner cet événement en invitant les autres femmes d'ici à prendre la parole. Vous vous souviendrez peut-être que le congrès de l'**Aféas** de 1975 avait adopté une **résolution** demandant toutes les indiennes puissent conserver leur statut et ce message que nos aïeux nous livrent saura sans doute vous toucher.

Jusqu'à l'avènement de la loi sur les Indiens en 1868, les femmes indiennes étaient demeurées dans l'ombre. Elles n'avaient pas d'impact social important, à part celui de donner la vie, de perpétuer la culture, de suivre, attendre et encourager leurs hommes dans leurs fonctions masculines. Leurs époux n'étaient pas toujours Indiens, mais coureurs de bois ou aventuriers, ils vivaient près des Indiens et étaient souvent acceptés par les différentes nations indiennes. Ils acceptaient comme les leurs les coutumes de leur femme et les enfants issus de ces mariages étaient élevés à l'indienne. A l'époque, il n'était pas question de lois, ni de droits, chacun travaillait à sa survie dans l'environnement dont il était l'héritier naturel et tout allait bien.

D'un autre côté, les femmes non-indiennes de l'époque qui épousaient des Indiens étaient intégrées au mode de vie indien ou non selon leur personnalité. Géographiquement, les réserves étant assez éloignées des villages non-indiens et la population non-indienne étant beaucoup moins nombreuse, ces mariages mixtes, assez rares d'ailleurs, se produisaient parmi les nations vivant à proximité des non-Indiens. Lorsque la population indienne se vit gravement décroître, les mariages mixtes devinrent plus fréquents, dans certaines régions. Les enfants issus de ces mariages, cependant, étaient éduqués selon les valeurs traditionnelles indiennes.

Cette forme naissante d'institution humaine fût bientôt bouleversée assez dramatiquement tout comme le fut la femme indienne lorsqu'apparut en 1868 cette loi sur les Indiens. Le gouvernement du Canada, dans une tentative renouvelée d'élimination rapide de la population amérindienne, toujours prétextant une volonté de protection, allait faire de la femme autochtone une citoyenne opprimée, non seulement comme femme, mais aussi comme femme autochtone. Elle commença à vivre sous la menace de perdre sa nationalité si elle se mariait soit à un non-autochtone ou soit à un autochtone non reconnu par cette loi.

L'homme conserverait tous ses droits légaux et ancestraux tandis que la femme selon l'article 12 (1) b les perdrait : "une femme qui a épousé un non-indien, sauf si cette femme devient subséquemment l'épouse ou la veuve d'une personne décrite à l'article 11". Elle per-

Les nations indiennes au Québec

| | |
|-------------|--------------------|
| Abénakise | Mohawk |
| Algonquaine | Montagnaise |
| Attikamek | Neskapi |
| Crise | Huron |
| Micmac | et la nation inuit |

dait complètement ses privilèges et n'avait plus droit d'être reconnue légalement comme femme autochtone et ses enfants n'étaient plus reconnus en milieu amérindien.

Cette loi se disant protectrice vis-à-vis notre peuple, bien que créée par le gouvernement euro-canadien dans des visées d'assimilation, continua son oeuvre, la tactique par excellence : "Diviser et régner". Ainsi commença à s'effectuer la division des familles. La femme indienne, par son mariage à un non-indien, perdait ses droits, tandis que son frère mariant une non-indienne intégrait facilement celle-ci au point de vue légal. L'homme indien qui mariait une non-indienne pouvait continuer de poursuivre la vie de ses pères sans contrainte, car sa femme étant acceptée, les enfants issus de leur union restaient Indiens à part entière... In vraisemblablement, un Indien et sa soeur Indienne, tous les deux du même sang, ne pouvaient plus conserver le même statut civil.

La condition injustifiable de la femme indienne dura sans être remise en question jusqu'au jour historique où des femmes indiennes décidèrent de s'unir en organisations politiques d'abord locales, régionales, provinciales, et finalement, nationales. Les femmes indiennes, s'estimant à juste titre discriminées, étaient allées au bout de leur tolérance.

La majorité des autochtones, comme des non-autochtones, s'était si bien accoutumée de considérer cet état de chose comme normal, que lorsque la question commença à

attirer l'attention publique, ce fut une surprise. La tradition nord-américaine veut d'ailleurs que, peu importe ce qui arrive à la population autochtone, on ne montre ni étonnement, ni irritation quand ce n'est pas carrément matière à raillerie, comme si on ne savait même pas où s'étaient échoués les autochtones, géographiquement.

La surprise se traduisait en cette interrogation : Comment ! Se pourrait-il que les Indiens en aient assez ? Quest-ce qui leur prend tout d'un coup à ces femmes autochtones ? Les femmes autochtones répondirent : "Canadiens : nous vous avons permis de prendre racine et de survivre dans notre pays, en retour, vous nous avez poussées, tassées, serrées au point que l'on s'est demandé si vous aviez en vue de nous construire des espaces quelque part dans les nuages. Vous nous avez de plus, en guise de reconnaissance, enlevé jusqu'à notre droit à notre identité, et vous riez maintenant de notre condition en nous demandant ce qui nous prend tout d'un coup ?". La voix canadienne répondit, incapable même de se donner le ton de la condescendance : "Mais vous êtes des Indiennes, non ?".

Devant cette ténébreuse évidence, la femme autochtone entreprit, plus résolument et plus éloquentement même que jamais ne l'avait fait l'homme autochtone sur les champs de bataille de ses pères, de créer des sentiments dans le coeur canadien, d'humaniser l'intelligence canadienne, d'extirper de la voix canadienne des sons sensibles et accordés à l'effort amoureux que mit et met toujours l'Amérindienne à la création et au renouvellement continu de son pays.

Les orgueilleux fondateurs de ce pays ont oublié que la femme autochtone est la mère de ce pays. Où seraient les fondateurs, si une

mère n'avait pas créé leur pays ? Où s'en vont les fondateurs s'ils ne reconnaissent même pas l'identité de la protectrice de leur pays ?

Amis, amies, quel autre peuple au monde subit l'indignité de se voir enlever son identité, de voir sa famille divisée par une loi; quelle femme de quel peuple est punie pour aimer un homme d'une autre race, quelle autre femme naît, grandit, côtoie ses compatriotes masculins dans la dégradante certitude qu'elle n'appartient que provisoirement à sa race et qu'en échange des valeurs auxquelles elle restera attachée et dont elle fera le don précieux à la société canadienne, une loi lui dénierait jusqu'à son honneur national ?

Vous allez dire : oui, mais le droit indien est un droit spécial, que n'a aucun autre peuple. A ceci, il me faut répondre : si c'était un droit respecté, le peuple indien serait-il le peuple démuni, réjeté, repoussé jusqu'au bord de l'abîme, qu'il est ? La femme autochtone serait-elle la citoyenne exploitée, perdue, discriminée qu'elle est, si le droit indien méritait le nom de droit ? Et d'ailleurs, (une comparaison me vient à l'esprit) un inventeur ne retient-il pas un droit souverain et perpétuel sur son invention ? Oui. En bien, l'homme blanc, lorsqu'il s'est retrouvé perdu sur les côtes de ce continent, a découvert l'invention qui allait le sauver non seulement lui-même, mais aussi de nombreux autres peuples et autres races : la démocratie, source de liberté, d'intelligence, de santé et d'abondance. L'inventeur en était l'homme du nouveau monde, tel était le fondement du "droit indien".

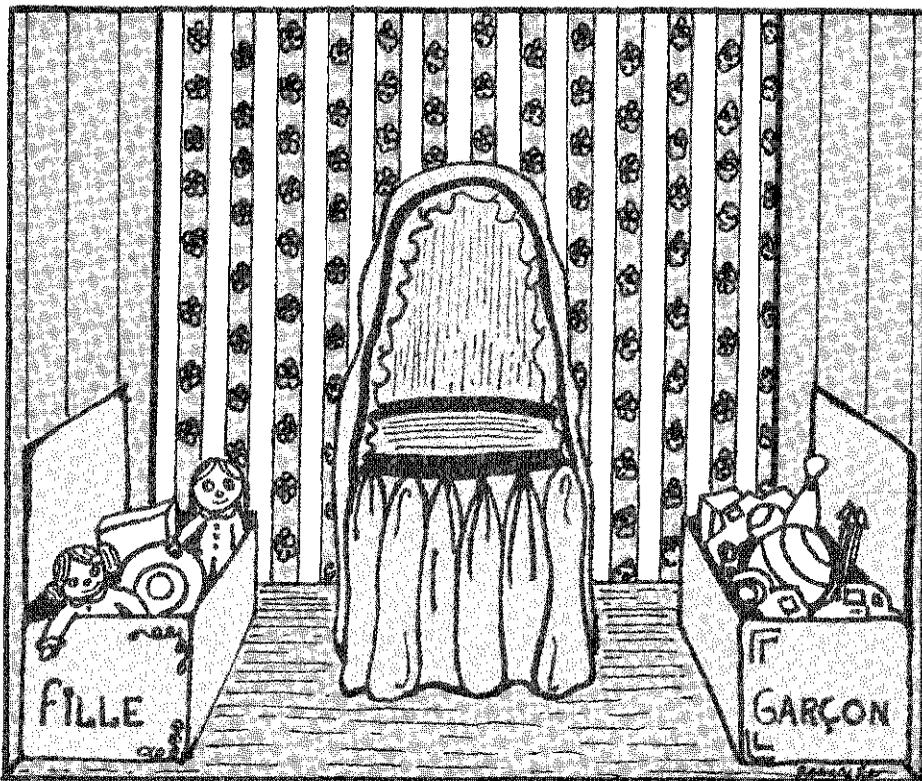
Le brevet de l'inventeur a été détruit et on essaie toujours d'oublier l'inventeur sans y réussir. Mais ce qui est le comble, c'est qu'on affiche fièrement par une loi, la réussite d'avoir partiellement éliminé la mère du pays de l'inventeur et de l'invention qui a sauvé tant de pauvres gens. C'est ici qu'intervient la femme autochtone avec force, dans l'histoire de son pays et ses considérations dépassent de beaucoup ses intérêts immédiats et personnels et ceux de son peuple. Elle intervient pour protéger aussi les fondateurs et surtout pour l'amour de son pays, comme elle, souffrant de non-reconnaissance et d'incompréhension. Amis, amies, écoutons-les; c'est important.

Nous avons parlé.

OTSAWEI •



Monik SIOU est une indienne née de mère Abénakise et de père Huron. Elle grandit à Odanak sur la rivière St-François. Depuis déjà quelques années, elle s'occupe des autochtones; sa fonction au bureau des Affaires indiennes et du Nord l'a amenée à visiter les différentes tribus indiennes à travers le Canada. Elle occupe aujourd'hui, un poste au bureau des Affaires indiennes et du Nord qui est, pour la première fois, confié à une indienne.



SERIONS-NOUS SEXISTES ?

Par : Louise Gingras-Demers

A été l'an au problème des
stéréotypes sexistes présents partout. On nous a invité à à
l'action les et les disparaître. ! Mais, à quoi bon tout
cela si ne commençons par faire le à ?
Nous tombons toutes dans le laquelle se de
n'avoir ?

Il semblerait selon plusieurs études sur la condition féminine que le partage des tâches soit une des conditions essentielles à l'égalité des sexes. Même si plusieurs maris consentent plus facilement à "aider" leur épouse, il reste encore un long chemin à parcourir avant qu'un changement profond ne s'opère et que les hommes "partagent naturellement" toutes ces tâches qui nous étaients exclusivement réservées. Nous avons une grande responsabilité dans ce sens face à l'éducation de nos enfants. Posons-nous quelques questions !

Est-ce que j'apprends à mon fils aussi bien qu'à ma fille le fonctionnement des appareils ména-

gers ? Est-ce que les deux peuvent se débrouiller avec du fil et des aiguilles ? Est-ce que chacun peut préparer le repas ? Ais-je déjà dit à mon fils ou à ma fille que tel travail ne convenait pas à son sexe ? Peut-être pourrions-nous "partager" nous aussi et apprendre à changer Un fil électrique ou un fusible ?

On nous a toujours présenté les garçons comme étant forts, combattifs, agressifs, courageux, hardis et sportifs et les filles comme étant douces, gentilles, délicates, dociles et pleurnichardes. Quelles réactions ou quels sentiments développons-nous devant l'inaptitude de notre garçon ou de notre fille

à correspondre à ces modèles ? Par exemple, si mon fils ne manifestait aucun intérêt pour le sport ou les activités typiquement masculines ou si ma fille demandait à être inscrite à une école de hockey ? M'est-il déjà arrivé de me moquer de mon fils qui a peur de l'obscurité, des chiens, etc... ? Ou de lui dire qu'un homme ça ne pleure pas ? Est-ce que je décris souvent ma fille comme le "garçon manqué" de la famille ? Est-ce que j'encourage ma fille à entreprendre les études qui la mèneraient vers une carrière traditionnellement masculine ?

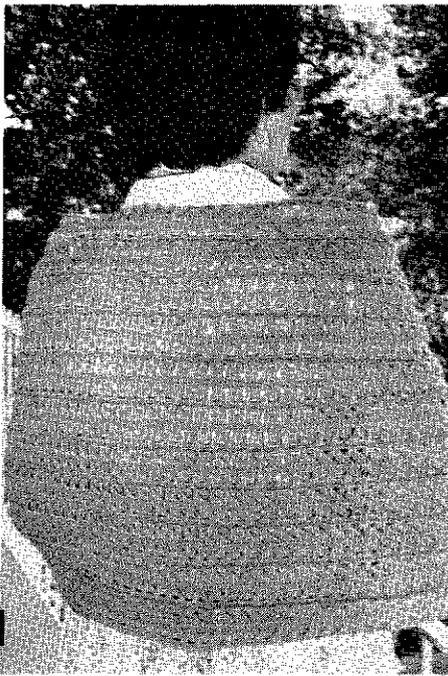
Parlons des jouets maintenant. S'il y a un domaine où les stéréotypes sexistes sont le plus perpétués, c'est bien celui-là. Quand il s'agit de l'achat d'un jouet, il nous arrive souvent de choisir d'abord en fonction du sexe, ensuite en fonction des goûts de l'enfant. Combien d'entre nous achèteraient spontanément une poupée à leur garçon ou une boîte d'outils à leur filles ? Combien de fillettes recevront encore l'éternelle trousse d'infirmière, souvent rosé d'ailleurs ? Combien de fillettes recevront la bleue ? Quoi de plus unisexé qu'un casse-tête me direz-vous ? Pourtant, on choisit encore telle scène pour un garçon et telle autre pour une fille. Penserions-nous à acheter un microscope ou une trousse de chimie à une fille ? On ne peut non plus passer sous silence ces jolies poupées adultes, souvent plus "sexy" que nous, il faut bien l'admettre, et qui servent de modèles à nos filles. Elles sont coiffées à la dernière mode, portent des tenues de soirée, se prélassent dans de belles maisons ou voyagent en caravanes motorisées. Le vrai modèle de la femme idéale quoi ! On pourrait peut-être les inscrire, comme le suggère Henriette Major (1), au Mouvement de libération des femmes !

Il faudrait peut-être également y regarder à deux fois avant d'acheter un livre de contes. Quoi de plus idiot, en effet que ces histoires où les femmes sont toujours belles, aimables et "mal prises" et où les hommes sont toujours beaux, bons, courageux, forts et très intelligents ? Comme dans un certain commercial de biscuits... !

On a sans doute un petit examen de conscience à faire, n'est-ce pas ?

(T) Perspectives-Dimanche, T9 novembre 1978, p. 3, "Chère Barbie".

Ph Marcel Taillon



DE CROCHET EN MIGNARDISE

Par : Thérèse Nadeau

Vous la du ? du crochet
à la Autrefois, : mignar-
dise. A de de de de de bap-
me, de de Vous vous ? de de

LES ACCESSOIRES

Le crochet à la fourche se fait à l'aide d'un accessoire en métal en forme de U et d'un crochet. Des barres transversales qui coulissent sur les 2 tiges de la fourche permettent de maintenir l'écartement régulier des tiges pendant le travail.

Au moment d'acheter une fourche, prenez soin de la choisir robuste pour éviter le rapprochement des deux branches au sommet, ce qui déformerait la régularité de la bande tricotée.

Les fourches existent en largeurs différentes, ce qui permet de réaliser des bandes plus ou moins larges. La taille du crochet et de la fourche varie suivant la grosseur du fil et le choix du point. Le travail se fait par bandes successives qui sont ensuite assemblées entre elles avec un crochet.

FAÇON DE RÉALISER UNE BANDE

1 — Faire un noeud coulant dans le fil et mettre ce noeud sur la tige de droite, en le plaçant à égale

distance des deux branches de la fourche.

2 — Tourner la fourche de droite à gauche, le fil à travailler s'enroulant autour de la branche se trouve maintenant à droite. Piquer le crochet sous le brin avant de la boucle gauche, 1 jetée, tirer une boucle, 1 jetée, couler la boucle du crochet.

3 — Passer le crochet au-dessus de la branche droite, tourner la fourche de droite à gauche.

4 — Piquer le crochet sous le brin avant de la boucle gauche, 1 jetée, tirer une boucle, 1 jetée, tirer une boucle, 1 jetée, couler les deux boucles du crochet. Reprendre au numéro 3, jusqu'à longueur désirée.

5 — Lorsque la fourche est remplie de boucles, la dégager entièrement et la repasser dans les trois ou quatre dernières pour continuer le travail.

COMMENT JOINDRE LES BANDES AVEC LE CROCHET

Placer les 2 bandes ensemble horizontalement. Passer le crochet dans la 1ère boucle de droite, puis dans la 1ère boucle de gauche, tirer la boucle de gauche à travers la boucle de droite.

Passer la boucle obtenue dans la 2ième boucle de droite, tirer à travers la boucle qui est sur le crochet et ainsi de suite. Continuer ainsi le long des bandes jusqu'à ce qu'elles soient assemblées. Arrêter la dernière maille.

FANTAISIES

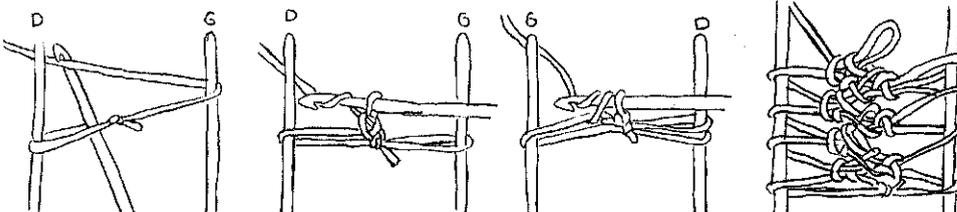
Ci-haut, je vous ai donné quelques exemples simples qui vous permettront de comprendre la technique de ce genre de travail. Vous pouvez donner davantage de variété aux points en formant différemment le centre de la bande (coeur) qui ferme chaque boucle et aussi en modifiant l'assemblage des bandes.

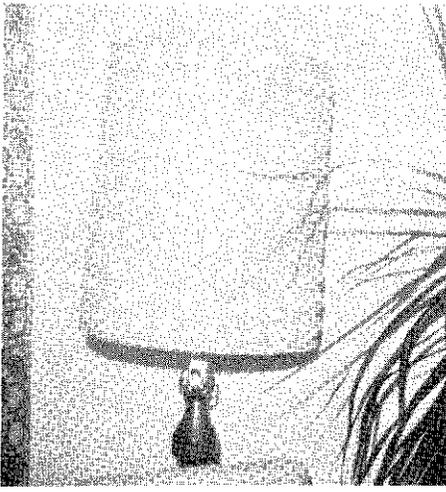
BANDES SEULES

Une autre façon d'utiliser ces bandes légères au charme particulier, c'est de les appliquer sur un couvre-lit ou bien border un abat-jour. Parfois, elles peuvent se placer comme "entre-deux" sur une nappe, un bas de jupe...

Toujours, elles embelliront l'article auquel vous l'ajouterez ®

Réf. : "Mon tricot" "82,800 points et conseils".





abat-jour

Par : Pierrette Bossé

Enjolivez un coin de votre salon avec cet abat-jour exécuté à la mignardise (crochet à la fourche).

Matériel requis :

Une carcasse d'abat-jour défraîchie qui mesure à la base 45". Vous la recouvrez d'un tissu assorti à la couleur du tricot, une pelote de laine fine, 1 crochet no. 2 1/2 et une fourche no. 6.

Exécution :

Avec le crochet et la fourche, faire cinq bandes de 234 boucles de chaque côté. Lorsque les boucles sont trop nombreuses sur la fourche, glisser doucement vers le haut pour dégager les branches. Replacer les trois ou quatre dernières boucles sur la fourche et continuer. Pour fermer en rond, faire une maille serrée dans la première maille du début.

Bordure des bandes :

Après avoir croché les bandes, border le côté de la 1^o bande de la façon suivante: prendre six boucles, glisser les 4^o, 5^o et 6^o boucles dans les 1^o, 2^o et 3^o boucles, faire 1 m. s. en piquant le crochet dans les 3 mailles de droite, 2 m. en l'air, 1 m. s. en piquant le crochet dans les 3 mailles de gauche, 3 m. en l'air, (reprendre à l'étoile) continuer jusqu'à ce que toutes les boucles soient reliées entre elles. Border ainsi les 2 côtés de chacune des 5 bandes.

Comment assembler vos bandes

Pour assembler vos bandes ainsi bordées, prendre 2 bandes piquer

consommation

des plantes-miroces ça n'existe pas

Par : Office de Protection du Consommateur

Vous avez probablement été intrigués depuis quelque temps par certaines annonces publicitaires parues dans les journaux vantant les qualités et le rendement de certaines plantes ou de fruits qui tiennent du prodige : des fraisiers grimpants qui donnent des fruits à longueur d'année (. . .), des tapis "magiques" de fleurs qui se déroulent sur 15 pieds, des plants de tomates ou de bleuets qui produisent des fruits gros comme des citrouilles. . . On en passe et des meilleures. Peut-être même avez-vous reçu des échantillons de ces merveilles par la poste.

>le vous laissez pas bernier

Ces annonces publicitaires paraissent véridiques car les photographies et les textes sont vraisemblables. C'est d'ailleurs pour cette raison que le ministère de l'Agriculture du Québec tient à mettre les consommateurs en garde contre ces pratiques qui lui semblent frauduleuses.

Sachez d'abord que les espèces et les variétés de fruits et légumes cultivés au Québec font l'objet d'essais contrôlés par le ministère de l'Agriculture et les résultats sont ensuite analysés. Vous pensez bien que si on découvrait des variétés extraordinaires, on vous les recommanderait et elles vous seraient offertes sans que vous ayez à débours des sommes exorbitantes.

Comment différencier "l'ivraie du bon grain" ?

C'est simple. Quand une variété est recommandée par le ministère de l'Agriculture, vous retrouvez sur les plants un nom officiel, preuve qu'ils ont été approuvés. Vous pouvez ainsi connaître tous les détails

nécessaires concernant la structure du plant, sa croissance, son rendement, etc. Vous devriez donc vous assurer que le plant que vous voulez acheter comporte cette attestation d'authenticité du ministère. D'ailleurs, il y a ici au Québec un réseau de pépiniéristes et de grainetiers compétents qui n'hésiteront pas à vous fournir cette preuve d'authenticité et de qualité des plants.

Des questions sans réponses

Sachant cela, si vous lisez attentivement les annonces publicitaires en question, vous constaterez que ces plantes-miracles sont d'origine inconnue et qu'aucune donnée agronomique n'appuie leur comportement "miraculeux".

Ainsi, vous n'y trouverez aucune indication sur l'identité du producteur des plants, pas plus d'ailleurs que sur les institutions où ils ont été mis à l'essai au Québec et le résultat de ces essais.

Si on prend le cas des fraisiers grimpants, par exemple, l'horticulteur allemand est anonyme; on ne sait pas s'il offre un certificat d'authenticité avec chaque plant. D'ailleurs vous remarquerez que d'une année à l'autre les annonces sont identiques, à l'exception du nom du vendeur et du prix du produit.

Les spécialistes du Service des produits végétaux au ministère de l'Agriculture dénoncent donc ces profiteurs et insistent pour que vous ne vous y laissiez pas prendre, même "pour voir". Ils font des profits à vos dépens.

Bref, les plantes-miracles n'existent pas. La nature a son rythme et la croissance des plantes est liée à un processus biologique qui lui est propre ®

le crochet au centre d'un arceau d'une bande, faire 1 m. s., faire 3 m. en l'air, piquer le crochet au centre de l'arceau de l'autre bande, 1 m. s., 3 m. en l'air (reprendre à l'étoile). Réunir ainsi les 5 bandes à la suite les unes des autres.

Finition de l'abat-jour

Faire dans le haut (1^o bande) et dans le bas de la dernière bande (5^o bande), 4 rangs de m., serrées et un rang de points d'écrisse «

les dossiers politiques de l'aféas

Par : Yvonne Carlos-Gauthier

Chaque année, l'Aféas, adopte des résolutions s'adressant à nos législateurs, lors de son congrès général. Ces résolutions sont ensuite envoyées aux divers responsables des gouvernements concernés par la secrétaire générale mais aussi par les conseils des régions et des cercles qui rencontrent leurs députés. Nous avons reçu quelques réponses aux résolutions de 1978 et nous avons pensé que vous seriez intéressés à les connaître.

le ministre des Affaires sociales par l'entremise de son secrétaire particulier adjoint, Mme Anne Bernard, commente ainsi nos résolutions :

— les allocations familiale du Québec seront majorées de 9% à compter de janvier 1979;

— les allocations versées aux foyers d'accueil pour la garde des enfants placés et les allocations d'aide sociale répondent à des besoins différents : les premières visent à assurer le "bien-être psychologique" des enfants qui vivent des problèmes sociaux, moraux, psychologiques au niveau de leur propre famille, dans ces cas, les parents sont invités à contribuer financièrement au placement de leurs enfants; quant aux prestations d'aide sociale, elles visent à assurer la "sécurité du revenu".

— le ministère des Affaires sociales (M.A.S.) s'attend à disposer de certains crédits pour venir en aide aux centres de dépannage dès l'an prochain.

— sur 56 projets de centres d'accueil pour personnes âgées, 54 n'auront que des chambres individuelles;

— un projet de loi a été déposé, amendant la Loi de l'assurance maladie, où un des articles prévoit qu'un professionnel n'aura droit d'être rémunéré que pour un service dispensé à un bénéficiaire qui aura présenté sa carte d'assurance-maladie (carte obligatoire).

Madame Bernard nous assure qu'on prend "bonne note" de tous les autres points soulevés dans nos résolutions.

M. Jacques-Yvan Morin ministre de l'Éducation, nous dit : "Ces résolutions concernant l'éducation en milieu scolaire, primaire et secondaire, sont claires, précises et bien objectives. Soyez persuadée, madame (Lise Leduc) que le ministère de l'Éducation tiendra compte de vos intentions au fur et à mesure que l'occasion se présentera pour les favoriser".

Au sujet de notre demande sur le transport des écoliers, le chef de cabinet du **ministre du transport**, M. Réjean Séguin, nous fait remarquer que si le règlement 11.222.1 du Règlement 11 sur le transport des écoliers établit à trois (3) le nombre maximum d'élèves par banquette, toute commission scolaire peut en assigner un nombre moindre. La très grande majorité des véhicules utilisés pour le transport écolier ont une capacité se situant entre 60, 66 et 72 passagers et les statistiques démontrent que le nombre

d'écoliers varient entre 30 à 50 par autobus dans la très grande majorité des commissions scolaires. Selon l'opinion du ministère des Transports, les commissions scolaires assignent un nombre raisonnable d'élèves par véhicule. Si l'on a à se plaindre de certaines situations, il faudrait le faire auprès des commissions scolaires pour qu'elles revisent leurs normes en prenant en considération le fait que l'ajout d'un véhicule supplémentaire coûte près de \$20,000 par année.

Les bureaux des ministres **Bud Cullen** (Emploi et Immigration, Ottawa) et **Jacques Parizeau** (Finances, Québec) accusent réception de nos demandes et nous en remercier. **Monsieur le Premier ministre René Lévesque**, nous remercie de lui avoir fait parvenir nos résolutions et se dit disposé à en discuter avec ses collègues concernés; il nous félicite de notre travail. **Monsieur le Premier ministre Pierre Elliott Trudeau**, 3CCU se réceptionne nos demandes et nous en remercier.

Dans "La Source", bulletin de la région de St-Hyacinthe, numéro de novembre 1978, on pouvait lire une lettre du **ministre Monique Begin**, en réponse à Monsieur Reward Grafftey, député de Brome-Missisquoi à Ottawa. Cette échange de correspondance faisait suite à la présentation du mémoire 1977-78 de l'Aféas par Mmes Gabrielle Berger et Lise Guertin au député Grafftey.

Dans cette lettre, Mme Begin assure qu'elle partage notre inquiétude face aux annonces publicitaires qui associent la consommation de l'alcool à des modes de vie souhaitables. Cette question est étudiée par un groupe de travail fédéral-provincial mandaté pour examiner la publicité des boissons alcoolisées.

Quant au lancement d'une campagne de publicité sur les méfaits de l'alcool, elle estime que le programme "Dialogue sur l'alcool" y est déjà engagé depuis octobre 1976.

A propos de la surconsommation des médicaments, l'Association pharmaceutique canadienne, à la suite de pressions exercées par le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social, a accepté de former un groupe de travail en consultation avec les parties intéressées. Ce groupe de travail prépare un projet d'information sur les médicaments. Une ébauche de ce projet d'information sur les médicaments.

Elle affirme que les listes de prix maximum remboursables à certains citoyens bénéficiaires, publiées par plusieurs provinces dont le Québec, sont souvent utilisées pour établir le prix des ordonnances. Elle estime que la fixation des prix de vente des médicaments ne constitue pas le seul moyen de protéger le consommateur. La politique actuelle du gouvernement fédéral vise plutôt à encourager la compétition. Cette mesure minimise le fardeau fiscal et favorise les retombées économiques sur l'industrie pharmaceutique.

Et vous, qu'en dites-vous ?.. ©

une session spéciale

Par : Louise Picard-Pilon

Depuis deux ans, dans la région de Mont-Laurier, nous organisons une session de deux jours pour l'étude de la constitution. Cette idée nous est venue à la suite des journées d'information. Depuis quelques années, le comité de publicité traçait aux responsables des cercles, un programme d'étude sur la constitution. Nous nous rendions compte que ce programme était peu suivi. Nous avons proposé aux responsables de mettre sur pied une session spéciale pour leur venir en aide. Nous avons d'abord invité les responsables de publicité et les présidentes qui doivent faire respecter la constitution, puis nous avons étendu notre invitation aux directrices de secteur et à tout membre intéressé.

Les participantes doivent arriver avec leurs questions. Lors de la première session, en vingt minutes, nous avons au moins trente questions et nous pouvions entreprendre une session bien remplie. Nous regroupions les questions par centres d'intérêt et nous divisions le groupe en trois parties. Chaque équipe devait essayer de trouver les réponses à ses questions. Pour ce faire, nous leur fournissions des constitutions, le cours de formation sociale de Madame Marchand, la série "Le comité Répond" des revues des années passées et les changements apportés au petit livre rouge.

Les renseignements réunis seront présentés sous forme de techniques d'animation : débat — table-ronde — conférence de presse — jeu de rôle, etc...

Les participantes ont la fin de l'avant-midi et tout l'après-midi pour mettre au point leur travail qui sera présenté à l'ensemble du groupe, au cours du deuxième avant-midi.

La soirée est réservée à une activité spéciale. A partir du programme tracé par le comité de publicité, les participantes se partagent en groupes de trois personnes. Elles choisissent un sujet par groupe et à l'aide de cartons et de crayons feutres, elles doivent illustrer le sujet et le présenter au reste du groupe, comme si elles devaient expliquer la constitution à une réunion mensuelle. Lorsque nous proposons cette activité, les visages des participantes s'allongent, cependant, quand elles reviennent de leur préparation, les sourires ont réapparu et la présentation se fait dans une atmosphère des plus joyeuses.

La seconde journée est consacrée à la présentation des ateliers et à la réponse donnée aux questions laissées en suspens ou aux questions qui se seraient posées en cours de session.

D'après l'évaluation, les participantes trouvent que l'étude de la constitution se révèle moins aride qu'elles ne l'avaient cru. Cette session est devenue une bonne habitude dans notre région •

le baie en action

Par : Eliane Pelletier

À la Baie, les femmes s'occupent de leur affaire. Parce qu'elles sont éveillées et attentives à leur milieu, elles ont réalisé, au début de l'été, une action qui mérite qu'on en parle.

Tout a commencé par la parution d'un avis public dans le journal Courrier-Sud, avis émis par la Commission de contrôle des permis d'alcool du Québec, qui disait que l'hôtelier du village sollicitait une autorisation de danse et de spectacles dans son établissement.

Conscientes que sous les mots "danse" et "spectacles" se cachaient toutes sortes de possibilités dont bien sûr les danseuses "erotiques" et "top-less" qu'on retrouve invariablement partout, les femmes de l'Aféas ont décidé de s'objecter à l'obtention de ce permis. Comme première démarche, elles ont rencontré les trois conseils municipaux qui se partagent le territoire de la paroisse. Les deux premières rencontres furent un peu froides et enfin, le dernier conseil rencontré a promis de les soutenir dans leur contestation et de rallier les autres autorités municipales. En deuxième étape, vient la rédaction et l'adoption par l'assemblée générale du cercle de l'Aféas d'une résolution à expédier à la Commission de contrôle. Et enfin, en juin, la présidente du cercle était convoquée à l'audience publique de la Commission de contrôle, à Trois-Rivières, où un juge a entendu les deux parties. L'Aféas, pour défendre son point de vue, a plaidé que la région était saturée d'établissement du genre et que les femmes étaient lasses de voir d'autres femmes employées comme appât, qu'elles voulaient enfin qu'on les respecte à travers toutes les femmes.

Quelques semaines plus tard, à leur grande satisfaction, les femmes de l'Aféas apprennent qu'elles avaient gain de cause et que le permis de spectacles n'était pas octroyé. Une action qui avait demandé trois mois de démarches, de procédures, d'efforts, avait abouti.

Solange Lemire, présidente du cercle et Berthe Desfossés, directrice de secteur, lorsqu'elles font le bilan de cette aventure, retiennent une foule d'éléments positifs :

- le soutien inconditionné et la fidélité indéfectible des membres du cercle;
- le travail bien fait et courageux des membres du Bloc éducation;
- l'expérience dans les procédures et les connaissances acquises par chacune;
- la crédibilité et le respect gagnés par le cercle dans le milieu;
- la nouvelle perception que les membres eux-mêmes ont de leur cercle : un groupe qui peut aller jusqu'à l'action *

Par : Lise Girard-Leduc

L'AFEAS S'IMPATIENTE !

L'Exécutif de l'AFEAS, lors de sa première réunion de 1979, s'étonnait que le Gouvernement du Québec n'ait pas encore fait connaître sa volonté politique face au rapport déposé par le Conseil du Statut de la Femme "Pour les Québécoises : égalité et indépendance" en octobre 1978. Une lettre fut alors expédiée au Premier Ministre Lévesque lui demandant des explications sur le mutisme de son Gouvernement. Voici des extraits de cette lettre :

"Ce rapport, les organismes féminins l'ont accueilli, pour la plupart, avec enthousiasme et se sont dits prêts, comme nous à l'AFEAS, à endosser les objectifs poursuivis même si les modalités proposées dans quelques domaines ne rallient pas toutes les femmes. Evidemment, nous sommes conscientes que le Gouvernement ne peut, du jour au lendemain, déclarer qu'il entend donner suite à toutes les recommandations du rapport. Il s'agit d'un travail de longue haleine et il faut tracer des échéanciers précis à court et long terme. L'AFEAS s'étonne que le Gouvernement n'ait pas tout au moins rendu publiques ses intentions, sa volonté politique vis-à-vis ce rapport. Pourquoi hésite-t-on à mettre en application, à court terme, les recommandations ne nécessitant aucune dépense supplémentaire ?

Ce rapport, il fut commandé par le Gouvernement lui-même et il a coûté très cher autant financièrement qu'en termes de ressources humaines. Nous n'accepterons pas que ce travail soit à nouveau relégué aux oubliettes ! Si nous n'obtenons pas de réponse, soyez assuré que nous entreprendrons de nouvelles démarches et ce jusqu'à ce que nous obtenions satisfaction".

ENVOI DE REVUES

Vous devriez toutes recevoir ce mois-ci, à votre domicile, votre numéro de la revue "Femmes d'ici". Les présidentes de cercles cesseront donc de recevoir les envois multiples. Pour toute erreur (nom, adresse, etc...) communiquez immédiatement avec le service des abonnements à Montréal.

CONGRÈS GÉNÉRAL

Notre prochain congrès général se tiendra les 21 et 22 août à l'Université de Sherbrooke. Des informations supplémentaires vous seront données dans nos prochains numéros.

NOTRE PRÉSIDENTE EN FRANCE

Solange Gervais, présidente générale, assistait, les 6-7-8 février dernier, à des ateliers européens concernant la société rurale. Ces ateliers étaient organisés par le GREP (Groupe de Recherche et d'Éducation pour la Promotion), une association française se consacrant à l'étude et à la promotion du monde rural. C'est grâce aux initiatives du projet femme collaboratrice que cette représentation fut possible.

FEMME COLLABORATRICE

Le projet "femme collaboratrice" a vraiment le vent dans les voiles ! Avec Lucie Lussier comme coordonnatrice, ça bouge !

En effet, dès la fin janvier, près d'une centaine de répondantes à un questionnaire se disaient intéressées à la fondation d'une association vouée essentiellement à la défense des droits de ces femmes collaboratrices de leur mari, travaillant dans des entreprises familiales. De plus, nous avons dû, à cause de la forte demande, procéder à la réimpression de la brochure "Quand la tête et le cœur sont en affaires"; nous avons également publié un poster pour aider à la publicité.

Avec toutes ces activités, il se peut fort bien que le projet se poursuive après le mois de mars (date limite du projet). Eh oui, avec autant de preuves évidentes de l'intérêt de la population pour les femmes collaboratrices, certains organismes se sont dits intéressés à financer une autre tranche d'activités. .. c'est à suivre.. •

Bienvenue à Granby

"Une ville pas comme les autres"

Quelle aubaine!



Une journée
complète
à compter de

\$5.99

Par personne
Dîner compris

Pour vos visites de groupes l'Office du Tourisme règle vos problèmes d'organisation en vous offrant des circuits "sur mesure" de 1 jour, 2 jours ou 3 jours.

Pourquoi s'en passer?

POUR OBTENIR NOTRE DÉPLIANT "CIRCUITS 79"
Écrivez ou téléphonez à :

Office du Tourisme de Granby Inc.

650 Rue Principale, Granby J2G 8L4
Téléphone: (514) 372-7273

QUESTION

Par : Solange Gervais

le _____ la recherche "le _____ du membre"
rempli à l'automne 78, peut-il servir au cercle local ?

Au début de l'année, la responsable de la commission de recherche vous faisait remplir une fiche où vous deviez donner quelques renseignements sur vous et sur vos opinions à propos de l'Aféas. Ces fiches ont été compilées à votre cercle et vous devriez avoir maintenant un portrait de votre groupe. L'avez-vous vu ? . . .

Ce portrait du groupe devra être étudié attentivement par les dirigeantes de votre cercle, lors d'une réunion spéciale réunissant le conseil et les comités. Cette réunion permettra de prendre ensemble connaissance de ce résultat, d'analyser les différentes réponses avec objectivité et d'essayer d'y correspondre en tenant compte évidemment des buts et objectifs de l'Association car vous êtes venues à l'Aféas pour que l'on soit attentif à vos besoins individuels mais surtout à vos attentes collectives !

Cette étude pourra aider les responsables du bloc éducation à préparer les études, les actions et la formation en fonction de vos intérêts particuliers; aux responsables du recrutement d'orienter leurs efforts vers certains groupes d'âge ou de condition sociale mal représentés au cercle; aux responsables des finances et organisation, de préparer des activités qui vous conviennent vraiment et à votre conseil de savoir pour qui il travaille et au nom de qui il s'exprime lorsqu'il faut faire des demandes ou des déclarations publiques. Et vous, vous pourrez mieux connaître et comprendre vos compagnes si vous prenez le temps de regarder les résultats de la compilation.

A l'intérieur des réunions mensuelles, le partage de l'ordre du jour : variété, forme, contenu . . . tout doit être adopté au type de membres que nous avons, tout en respectant les minorités : âge, aspiration, etc . . .

A la région et à l'Association, les résultats des cercles seront compilés pour nous donner un "portrait" de l'ensemble des membres Aféas et ce portrait sera utilisé de la même façon à tous les niveaux. La revue "Femmes d'ici" vous communiquera les résultats dans un prochain numéro, surveillez-le . . .

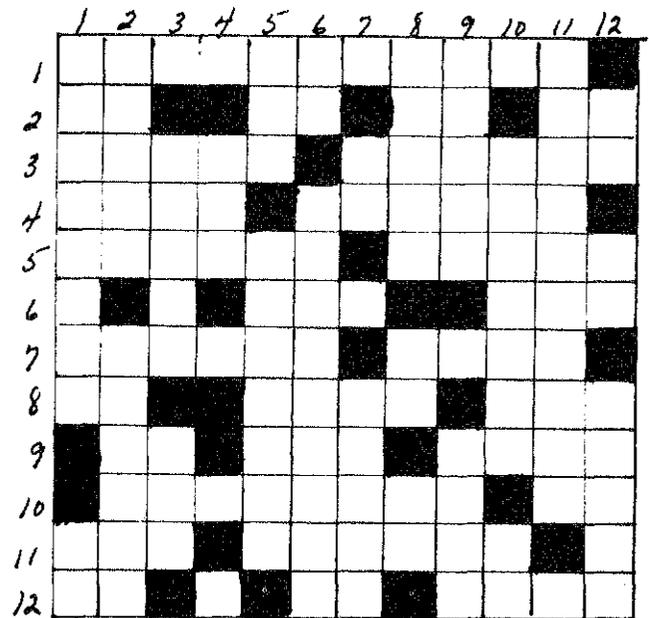
Quelle richesse pour un cercle de posséder ce portrait de famille ! »

Je suis couvert de chaînes, de vieillesse et de maux et je fais peine à voir. Ne croyez pas cela. Je suis libre, délivré, bien assis sur le vent qui s'en va aux étoiles, léger, débarassé, sur un cheval qui vole et qui monte et ne redescend plus.

la grille

problème n° 15

Par : Yvette Beaudry



HORIZONTALEMENT

- 1—Si on les voit surtout chez les femmes, il en existe d'aussi tenaces chez les hommes, (étude, déc. 77 et janv. 78).
- 2— Inf. • patrie d'Abraham — fl: de France — préfixe privatif.
- 3— Vin d'Andalousie — huitième jour de la décade dans le calendrier républicain.
- 4— Ministre de la religion mahométane — colonne vertébrale.
- 5— Pompier • pièce du jeu des échecs (pi.).
- 6— Unité monétaire bulgare — ote la vie.
- 7— Antagoniste — s'éloigner rapidement.
- 8— Aussi — pilier carré — centre de Alger.
- 9— Immédiatement — allez en latin — milieu.
- 10— Affectée — pron. pers. inversé.
- 11— Faculté de voir — qui a un savoir approfondi.
- 12— Locution latine — 26e lettre de l'alphabet — carte • potelé.

VERTICALEMENT

- 1— On ne trouve pas ce mot dans le dictionnaire, l'Aféas le définit comme suit : orientation qui défavorise un sexe en faveur de l'autre — du verbe aller.
- 2— Double point — sans finesse d'esprit.
- 3— Peintre — trou dans un mur.
- 4— Dans la rosé des vents.
- 5— Du verbe avoir — autre nom de la reine — des — pris.
- 6— Métal précieux — brisera de fatigue.
- 7— Particule du dialecte provençal — butés.
- 8— Navire de plaisance — fer — début de Edward.
- 9— Cour intérieur d'une maison — personnage dans la tragédie Mahomet de Voltaire.
- 10— Qui ne sert à rien — demie de tout.
- 11— Ensemble des procédés d'extraction de production du fer, de l'acier.
- 12— Négation — pron. pers. — somme d'argent.

Pour mes enfants, je donnerais ma vie, morceau par morceau, reins, rognons, coeur, sang, yeux, etc. Mais pas du tout mon temps. Il me faut mon heure à moi de temps en temps. (Mère de famille) Extraits de "Le petit livre bleu de Félix".

"solitude face

à la mer"

Par : **Françoise Lehouiller-Roy**

Ma dernière convalescence a été un moment difficile à passer mais aussi un moment privilégié dans ma vie. J'ai connu le sentiment d'être démunie, impuissante, comme un bébé qui est là, qui sourit, qui pleure, qui accapare mais qui ne peut donner rien d'autre que sa présence. Puis, petit à petit, je me suis sentie revivre : comme si je me rebâtissais brique par brique... Tout comme s'ils avaient été immobilisés durant des années, mon corps, mes forces physiques, ma tête et mon cœur se réveillaient doucement.

C'est pendant cette période que j'ai découvert "Solitude face à la mer" d'Anne Lindbergh. Au fil des pages, je me retrouvais dans sa solitude et je m'y sentais bien comme un mouton dans sa laine.

Ma convalescence était vraiment semblable à la vie que l'auteur a menée dans l'île : c'était comme une longue vue pour examiner ma vie, celle que je mène quand je suis active et en forme.

Ma plage, c'était mon lit et mon fauteuil; ma mer, c'était ma maison et la vie grouillante que j'observais derrière la fenêtre du salon. Mes coquillages, c'était mon papier et mon crayon qui devenaient les confidents de mes réflexions profondes et des sentiments dont je prenais conscience. "Solitude face à la mer" m'a fait voir ma vie d'un oeil nouveau : mes joies, mes difficultés, mes besoins d'évasion, mes amours, mes relations avec les personnes et surtout mon autonomie...

J'ai découvert qu'un amour de couple est d'autant plus fort qu'il est fait de "deux solitudes qui se rencontrent, se protègent, se saluent..." J'ai mieux saisi l'importance d'aimer les différences qui nous caractérisent mon mari et moi : ces différences grâce auxquelles "je puis apercevoir l'autre entier, découpé sur le ciel. Car la beauté ne s'épanouit que si elle est entourée d'espace..."

Ma convalescence n'est plus qu'un écho derrière moi. Mais, elle a été un vrai recommencement. Comme la mer d'Anne Lindbergh, elle m'a enseigné "la patience, la foi, l'ouverture du cœur et de l'esprit, la simplicité, la solitude".

"Il y a d'autres plages à explorer, d'autres coquillages à trouver..." Solitude face à la mer, un livre d'une perfection classique que toutes les femmes attentives à leur condition doivent lire et faire lire à leur mari •

Lindberg, Anne, "Solitude face à la mer", Presse de la Cité, Paris, 219 pages; paru aussi en livre de poche.

Si vous avez lu un livre que vous avez aimé, que vous voulez suggérer à d'autres femmes, écrivez-nous en nous disant pourquoi ce livre est intéressant; nous publierons ici vos commentaires.

"fémini s me" un mot

à double sens...

Par : **Gabrielle Loyer**

Tu me traites de "Féministe" ! A-t-on idée de me dire des noms ? Je ne suis pas féministe, ce n'est pas moi qui ai brûlé mon soutien-gorge sur la place publique, je n'ai jamais marché dans des manifestations, je... je... a-t-on idée de me faire fâcher comme ça. Sainte colère, priez pour nous, les femmes.

Que je suis donc bien, chez-moi, personne pour discuter trop fort... J'ai la chance de me calmer. Rien n'empêche que je ne peux m'arrêter de penser... Féministe... Il faudrait que je demande à Madame "Sétout" ce que ça veut réellement dire, non, je ne risquerai pas, je reste dans ma coquille, à l'abri, et, sans que personne ne s'en aperçoive, j'ouvre mon dictionnaire (on n'est jamais si bien servi que par soi-même).

Féminisme : "tendance à améliorer la situation de la femme dans la société, à étendre ses droits, etc..." tendance à améliorer la situation de la femme; "ben voyons donc", y a-t-il une femme qui pourrait être contre ça ? Moi ça fait des années que j'ai tendance à vouloir améliorer le sort des femmes... est-ce que je serais féministe, sans le savoir ?

Les média d'information, avec leur sensationnalisme ont réussi à fausser à ce point l'image qu'on a du féminisme en montant en épingle les extrémistes, leurs exagérations... etc. Le dictionnaire, lui, il n'y a pas beaucoup de monde qui s'en serve comme oreiller !!!

C'est pas d'hier qu'on parle de condition féminine à l'Aféas; vous vous souvenez "Assume ta condition de femme", "Vivre sa vie", "Présente à la société nouvelle", "Ensemble dans l'action" et "Réagir au féminin". Toutes les femmes impliquées dans nos structures administratives, toutes les Québécoises, mieux informées, qui s'expriment, font valoir leurs opinions, discutent, ne négligent pas pour autant leurs responsabilités de mère et d'épouse.

Tout ça pour décider aujourd'hui de contribuer à rendre au terme "Féministe" sa pleine et entière signification •

Dans cette chronique, nous publions des lettres de nos < lectrices. Vous êtes toutes invitées à utiliser ces lignes en nous communiquant vos réflexions, vos opinions, vos commentaires. Cependant la rédaction ne peut s'engager à publier toutes les lettres faute d'espace.

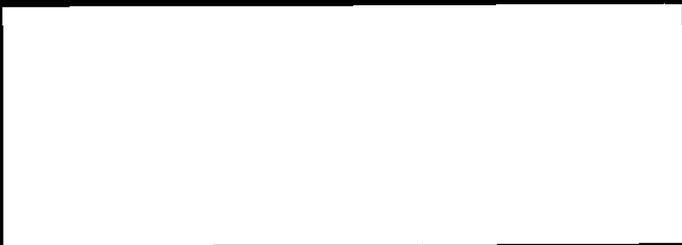


Photo Marcel Taillon

*Découvrir sa source,
Trouver le sens du courant qui nous porte,
Devenir ce que l'on doit être,
Se reconnaître et s'accepter,
Porter à la lumière
Le moi qui git au fond de soi,
C'est cela prendre visage de femme !*

Adèle Corriveau

Ce texte a été choisi le gagnant d'un concours organisé par le cercle de Rimouski. A la suite de l'étude "femme d'abord ou mère d'abord" l'an dernier, les membres du cercle ont été invités à écrire sur sa condition de femme. L'équipe de rédaction est heureuse de publier ce très beau texte.